



Baccalauréat 2021 : les nouveaux programmes en cours de finalisation



La présentation définitive des nouveaux programmes scolaires du lycée aura lieu en décembre au Conseil supérieur des programmes (CSP). La réforme sera mise en place dès la rentrée 2019.

La réforme du lycée et du baccalauréat arrive bientôt. Les projets du « nouveau lycée » sont désormais tous dévoilés et presque finalisés. Ils seront présentés au Conseil supérieur des programmes (CSP) en décembre. A la rentrée 2019, les filières générales L, ES et S seront supprimées au profit de nouvelles disciplines de spécialité. Les sept séries technologiques seront en revanche maintenues.

Le président de la République, Emmanuel Macron et le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer promettaient de « muscler » le bac pour 2021, car il est devenu « complexe » dans son organisation et il doit être « modernisé ». Le ministère de l'Éducation nationale estime que l'examen « ne prépare pas assez efficacement » aux études supérieures. En effet, il s'agit du sésame indispensable pour y accéder, mais sur les 90% de lycéens qui décrochent le bac, seuls 27 % d'entre eux obtiennent leur licence en trois ans. Par ailleurs, le nombre d'épreuves actuelles en fin de terminale réalisées « dans un temps très court » est jugé « insatisfaisant » et pose des « difficultés organisationnelles ».

Un baccalauréat « à la carte »

Les élèves qui sont entrés en classe de seconde à la rentrée 2018 seront les premiers à expérimenter la refonte du lycée et du baccalauréat qui entrera en vigueur dès la rentrée prochaine. L'année de 2^{nde} ne connaît pas « encore de changements majeurs » selon le ministère mais un test numérique de positionnement a été instauré en début d'année pour vérifier les compétences acquises de l'élève, en français et en mathématiques. De plus, deux heures par semaine d'accompagnement personnalisé sont consacrées à l'élève, afin de consolider son expression écrite et orale ainsi qu'une aide à l'orientation de 54h annuelles pour l'accompagner vers la classe de Première. En juin 2019, il aura à choisir sa voie (générale ou technologique) et les disciplines de spécialité qu'il souhaite étudier en 1^{ère}.

Le lycéen devra choisir trois des 12 spécialités proposées. Pour rappel, les lycées auront un socle de culture commune de 16 heures en 1^{ère} et de 15h30 en Tle : français (en 1^{ère}), philosophie (en Tle), histoire-géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes, l'EPS et une nouvelle matière destinée à renforcer l'apprentissage du numérique –humanités scientifiques et numériques– qui combine les mathématiques et l'informatique. Les disciplines de spécialité –arts ; écologie, agronomie et territoires ; histoire-géo, géopolitique et sciences politiques ; SES ;

humanités, littérature et philosophie ; mathématiques ; numériques et sciences informatiques ; SVT ; physique-chimie et sciences de l'ingénieur– seront à hauteur de 12 heures hebdomadaires.

Rassurer les équipes pédagogiques et les parents d'élèves

Jean-Michel Blanquer s'est rendu la semaine dernière au lycée Louis Juvet de Taverny (Val d'Oise) pour présenter dans les grandes lignes le nouveau lycée avec la réforme du bac, selon FranceInfo. Des parents d'élèves de seconde ont pu échanger avec lui à ce sujet.

Avec la suppression des séries L, ES et S, quelles sont les options adaptées pour un élève qui veut entrer en école de médecine après ses études par exemple? Une maman s'interroge : «Il y a beaucoup de questions qui restent sans réponse. Mon fils ne sait pas ce qu'il veut faire plus tard, que va-t-il choisir comme matière ?» en ajoutant ensuite «c'est trop tôt –en seconde–de leur demander ce qu'ils veulent faire». Le ministre répond qu'au contraire, il n'est pas trop tôt pour «demander à des élèves de 15/16 ans de choisir, on est un peu insouciant jusqu'à la dernière minute et ensuite on doit faire des choix.» avant d'ajouter que «ce n'est pas un choix ferme, on peut encore changer d'avis en 1^{ère} et Tle».

Monsieur le Ministre @jmblanquer à la rencontre des familles et des équipes du Lycee Louis Juvet à @villetaverny autour du nouveau Lycée #Bac2021 pic.twitter.com/V1YICZNMG3

— Académie de Versailles (@acversailles) November 19, 2018

Toutefois, certains élèves se retrouvent dans la réforme. Un élève de seconde interrogé par FranceInfo a déclaré «On peut vraiment choisir ce qu'on veut approfondir. Si j'avais choisi un bac S, je n'aurais pas pu sélectionner certaines matières que je prends.» Chaque établissement devrait proposer au moins huit des 12 disciplines de spécialité. Les rectorats publieront la carte des spécialités proposées dans chaque lycée d'ici janvier 2019.

Mehdi Bautier

Partagez l'article

Facebook Twitter Google+ Email Google+ Yahoo Blogger

A lire aussi



Bac 2021 : lors de l'oral, les bacheliers auront tous un incroyable talent !

- Bac 2021 : le SE UNSA réclame une indemnité pour le contrôle continu
- Réforme du baccalauréat : Focus sur l'épreuve italienne d'éloquence
- Nouveaux enseignants : comment bien réussir sa rentrée ?

Partagez votre avis Annuler

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée .

Modération par la rédaction de

VousNousIls.Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit adressez-vous à CASDEN Banque Populaire, VousNousIls.fr, 91 Cours des roches, Noisiel, 77424 Marne La Vallée Cedex 2.